

PROCÈS-VERBAL DU PREMIER AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE 5 JUILLET 2017

Étaient présents à l'assemblée ordinaire :

M. Pierre Charron, maire de Saint-Eustache
M. Denis Martin, maire de Deux-Montagnes
M. Benoit Proulx, maire de Saint-Joseph-du-Lac
M. Denis Gravel, maire de Pointe-Calumet

Étaient absents à l'assemblée ordinaire :

M. Pascal Quevillon, maire d'Oka
M. Denis Lavigne, maire de Saint-Placide

Lesquels forment quorum sous la présidence de Mme Sonia Paulus préfète et mairesse de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Mme Nicole Loiselle, directrice générale est présente.

RÉSOLUTION 2017-141

CONSTATATION DU QUORUM ET RÉOUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE

ADVENANT 21h20, Madame la préfète Sonia Paulus constate le quorum et procède à la réouverture de l'assemblée du 5 juillet 2017 afin d'épuiser l'ordre du jour.

ADOPTÉE

RH

RÉSOLUTION 2017-142

DIRECTEUR DU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Il est PROPOSÉ par Sonia Paulus APPUYÉ par Denis Gravel et RÉSOLU ce qui suit :

QUE le conseil de la MRC confirme M. Michel Munzing au poste de directeur du service du développement économique de la MRC et que la directrice soit autorisée à signer tout document pour donner plein effet à la présente.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2017-143

CONSEILLÈRE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection chargé de procéder à l'analyse des dossiers de candidatures reçues pour le poste de conseiller en développement durable;

CONSIDÉRANT la politique de recrutement et de dotation entérinée par le conseil par la résolution 2016-208;

Il est PROPOSÉ par Benoit Proulx APPUYÉ par Denis Gravel et RÉSOLU ce qui suit :

QUE le conseil de la MRC entérine la nomination de Mme Gabrielle Lalande au poste de conseillère en développement durable, le tout selon les conditions et les termes mentionnés au document dont copie est déposée au dossier du conseil et que la directrice soit autorisée à signer tout document pour donner plein effet à la présente.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2017-144

INGÉNIEUR EN TRANSPORT (PIIRL)

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection chargé de procéder à l'analyse des dossiers de candidatures reçues pour le poste de chargé de projet, dont l'un des mandats est d'assurer la coordination du Plan d'intervention en infrastructures routières locales;

CONSIDÉRANT la politique de recrutement et de dotation entérinée par le conseil par la résolution 2016-208;

Il est PROPOSÉ par Denis Martin APPUYÉ par Pierre Charron et RÉSOLU ce qui suit :

QUE le conseil de la MRC entérine la nomination de Émilie Barrette au poste de chargée de projet en réseaux, responsable notamment du PIIRL le tout selon les conditions et les termes mentionnés au document dont copie est déposée au dossier du conseil et que la directrice soit autorisée à signer tout document pour donner plein effet à la présente.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2017-145

AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

ADVENANT 21h45, il est PROPOSÉ par Denis Martin APPUYÉ par Denis Gravel et RÉSOLU;

QUE la présente assemblée soit ajournée à une date ultérieure

ADOPTÉE

MRC DE DEUX-MONTAGNES

Mme Sonia Paulus
Préfète

Mme Nicole Loïselle
Directrice générale